

JANVIER 2019 BULLETIN MUNICIPAL

LE FIL DE



TRAUBACH-LE-HAUT



Madame, Monsieur,

2018, une année toute en couleurs; le bleu, le blanc, le rouge nous ont accompagnés durant l'été pour l'obtention d'une 2ème étoile. Ces mêmes couleurs ont accompagné les nombreuses commémorations du centenaire de l'armistice de « la Grande Guerre » .



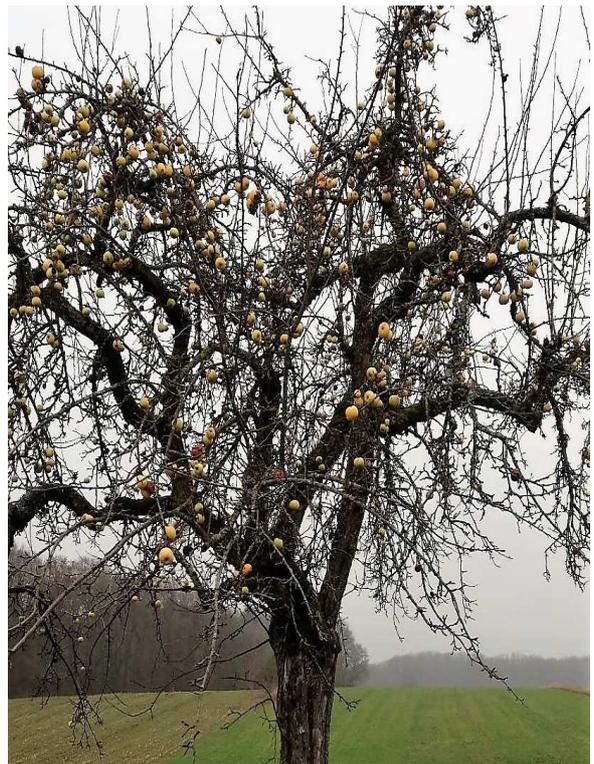
Année de sécheresse où les arbres ont dû puiser dans leurs réserves d'énergie pour aller récupérer l'humidité dans le sol et garder cette

grande quantité de fruits. Ils ont lutté, tout en abandonnant au passage certaines de leurs branches qui sont tombées sous le poids de cette abondance. L'automne a été long mais la récolte fut bonne. Une année difficile. Puis vint l'hiver... fatigué des efforts consentis, l'arbre a perdu ses feuilles, mais les fruits non récoltés ne tombèrent pas. Colère? Révolte? En ce mois de janvier, les pommes jaunes sont restées sur l'arbre squelettique, attendant certainement la venue d'un arc en ciel, pour redonner des couleurs au printemps...

Je vous laisse découvrir cette rétrospective de l'année écoulée, ainsi que des informations concernant cette nouvelle année que l'on aborde avec beaucoup d'optimisme.

A tous les Administrés, en mon nom, au nom des adjoints, des conseillers municipaux et du personnel communal, je vous souhaite de vivre une très belle année 2019 qu'elle vous apporte le bonheur, la joie et qu'elle vous permette de réaliser tous vos projets.

Pierre Rinner



INFORMATIONS PRATIQUES

SOMMAIRE

- **INFORMATIONS PRATIQUES** Page 3
- **PHOTOTHEQUE travaux** Page 4/5
- **SALLE » la Traubachoise »** Page 6
- **INFORMATIONS DIVERSES** Page 7/8/9/10
- **SAPEURS POMPIERS** Page 11
- **ECHOS DES ASSOCIATIONS** Page 12
- **SIAEP** Page 13/14

SOMMAIRE

- **ETAT CIVIL** Page 15/16
- **GRANDS ANNIVERSAIRES 2018** Page 17
- **GRANDS ANNIVERSAIRES 2019** Page 18
- **Dégradations et Incivilités** Page 19/20
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** Page 21
- **INFOS COMMUNICATIONS INFOS** Page 22

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE LE VENDREDI APRES MIDI.

- ♦ lundi : de 16 h à 18 h
- ♦ mercredi : de 10 h à 12 h
- ♦ vendredi : de **15 h à 17 h**

N°de téléphone de la mairie: **03 89 25 03 66**

6

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE MAIL MAIRIE

mairie@traubach-le-haut.fr

DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Depuis le 28 mars 2017, la délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI) ne se fait plus en Mairie de Traubach le Haut. Vous pouvez vous rendre dans une des 27 mairies équipées de stations d'enregistrement (Altkirch/Dannemarie/Mulhouse/Saint-Louis...), sur rendez-vous.

La Mairie la plus proche pour Traubach le Haut est **DANNEMARIE**. La demande de CNI se fait **UNIQUEMENT sur rendez-vous** (tél : 03 89 25 00 13). Consulter la Mairie de Dannemarie pour les pièces à fournir.

MODIF MODIFICATION MODIFICATION MODIF

Changement de législation :

la création d'un répertoire électoral unique (REU) géré par l'Insee va permettre une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales:

- Pour voter aux élections européennes du dimanche 26 mai 2019, l'inscription sur la liste électorale est possible jusqu'au 30 mars 2019
- L'inscription est automatique pour les jeunes de nationalité française ayant atteint 18 ans.

Attention: En cas de déménagement, les inscriptions ne se font pas automatiquement, vous devez effectuer la demande. Vous pouvez vous inscrire en mairie, en complétant un formulaire de demande d'inscription et en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Numéros utiles

SIAEP Traubach et environ
03.89.89.34.09
Com Com Assainissement
03 89 25 02 00
Com Com Sud Alsace Largue
03 89 07 24 24
Presbytère Traubach le haut
03 89 25 88 83
SIS syndicat intercommunal scolaire
03 89 89 31 23
Ecole Hohbourg Traubach le Haut
03 89 25 17 36
Ecole Hohbourg Traubach le Bas
03 89 07 27 67
Ecole Hohbourg Wolfersdorf
03 89 07 28 97
Brigades vertes
03 89 74 84 04
Gendarmerie Dannemarie
03 89 25 04 09
Trésor Public Dannemarie
03 89 25 00 51
Sous Préfecture Altkirch
03 89 08 94 40
Poste de Dannemarie
03 89 08 47 10
Multi-accueil / Relais
Assistantes Maternelles
03 89 08 04 80
Préfecture de Colmar
03 89 29 20 00
Pompiers Samu
18 15
Hôpitaux -Altkirch
03 89 08 30 30
-Mulhouse
03 89 64 64 64
Clinique de Mulhouse
-St Sauveur
08 25 12 75 75
-Diaconat
03 89 32 55 00
SOS Main
03 89 32 55 07

LA PHOTOTHEQUE des TRAVAUX 2019 (réalisation par des entreprises)



RUE DU CERISIER : 2ème tranche comprenant les travaux de maçonnerie et les revêtements.

REMPACEMENT après effondrement d'une buse sur le chemin rural séparant les lieux-dits « Ginsenmatten » et « Santonnerfeld » en direction de Falkwiller



SALLE la « TRAUBACHOISE »

Installation d'un système de vidéosurveillance pour palier aux dégradations (voir pages 19 et 20) et profitant d'une subvention préfectorale représentant 30,38%. 14 caméras surveillent depuis quelques semaines le parking ainsi que les entrées de la salle et de l'école maternelle.



ASSOCIATION FONCIERE :

- ◆ Seuls travaux réalisés en 2018, curage des fossés par la société EARL HOSTETTER de HEIDWILLER
- ◆ 2018 année de règlement de factures pour travaux effectués l'année précédente

LA PHOTOTHEQUE TRAVAUX 2019

L'entreprise Meyer Lionel, effectuant des travaux chez un administré de la rue des champs, nous en avons profité pour faire couper les grands sapins qui risquaient de tomber par les rafales de vent et pour nettoyer la butte qui surplombe la rue. With André notre prestataire forestier et l'employé municipal ont évacué le bois vers la plate forme de stockage ; il sera broyé en copeaux ce printemps pour chauffer les bâtiments de notre zone collective.



Samedi matin 17 novembre 2018, élus et entreprises se sont donnés rendez vous pour une coupe d'arbres, principalement des frênes, afin de sécuriser la route de Guevenatten sur la RD 14bis. Dans un souci d'économie, les élus présents ont réglé la circulation pour que bucheur et débardeur puissent travailler sans risques.



Travaux de réparation d'une fuite d'eau dans la sacristie par Patrick Brungart qui est également intervenu pour le remplacement du ballon d'eau chaude dans le bâtiment annexe de la mairie et pour le support du mât tricolore dans la cour de la mairie.

Travaux d'isolation du grenier du presbytère avec la mise en place d'une 2ème porte séparant l'étage du grenier

SALLE « LA TRAUBACHOISE »

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recette de fonctionnement	9 890,00 €	16 028,77 €	14 466,70 €	18 175,05 €	20 682,50 €	24 191,31 €	30 753,50 €	27 918,50 €	31 314,50 €
Dépenses fonctionnement	Charges générales	6 728,24 €	7 687,99 €	10 527,87 €	11 417,85 €	11 305,02 €	7 634,06 €	10 945,39 €	7 436,79 €
	Prestations de service obligatoires	- €	318,14 €	443,00 €	410,90 €	- €	1 161,22 €	740,49 €	740,49 €
	Prestations de contrôle obligatoire	194,35 €	- €	256,91 €	296,18 €	409,41 €	668,72 €	685,53 €	- €
	Entretiens et réparations divers	7 095,73 €	3 041,43 €	10 364,56 €	4 703,11 €	3 672,36 €	4 844,61 €	5 947,36 €	8 987,20 €
	Prestation nettoyage	3 806,87 €	1 368,49 €	3 654,07 €	9 866,25 €	6 256,15 €	- €	- €	- €
	Coût personnel & élu	1 660,00 €	1 660,00 €	1 660,00 €	1 660,00 €	2 960,57 €	2 960,57 €	2 971,90 €	2 971,90 €
	Intérêts prêt	17 252,96 €	16 372,28 €	15 457,63 €	14 507,72 €	13 521,20 €	12 496,66 €	11 432,64 €	10 327,60 €
Sous total Gain/perte fonctionnement	-28 848,15 €	-14 419,56 €	-27 897,34 €	-24 686,96 €	-17 442,21 €	-5 574,53 €	-1 580,17 €	-6 054,08 €	4 574,72 €
Recettes d'investissement subventions	- €	- €	- €	36 955,16 €	- €	- €	- €	- €	- €
Recettes d'investissement FCTVA	- €	- €	- €	10 921,94 €	674,07 €	- €	1 508,07 €	222,00 €	1 295,99 €
Dépenses d'investissement matériels	- €	1 980,57 €	4 663,49 €	70 546,06 €	4 276,81 €	- €	9 193,32 €	1 353,34 €	7 900,44 €
Dépenses d'investissement capital prêt	22 848,60 €	23 729,28 €	24 643,93 €	25 593,84 €	26 580,35 €	27 604,89 €	28 668,92 €	29 773,96 €	30 921,60 €
Sous total Gain/perte investissement	-22 848,60 €	-25 709,85 €	-29 307,42 €	-48 262,80 €	-30 183,09 €	-27 604,89 €	-36 354,17 €	-30 905,30 €	-37 526,05 €
Coût global annuel de la salle	-49 696,75 €	-40 129,41 €	-57 204,76 €	-72 949,76 €	-47 625,30 €	-33 179,42 €	-37 934,34 €	-36 959,38 €	-32 951,33 €

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous rapporter les différents bilans annuels liés à la salle des fêtes afin que vous puissiez apprécier de manière précise les coûts que représentent celle-ci à notre budget municipal.

Vous trouverez ci-dessus un tableau reprenant les recettes et les dépenses sur plusieurs années comptables, réalisées à partir des livres comptables (Grands livres) validés par la Trésorerie. A noter toutefois que la ligne « Coût personnel & élu » est une estimation à minima de 34 heures pour l'alimentation en copeaux et le nettoyage des chaudières, 26 heures de tonte et 23 heures pour la gestion et le suivi des contrats effectués par nos employés communaux. S'ajoute à cela le coût d'un adjoint pour un tiers, comptabilisé à partir de 2014.

J'ai aussi comptabilisé dans les charges générales le bois des copeaux issu de nos forêts et dont la non-vente est valorisée à hauteur du BIL, soit 34€/m³ pour 2017.

Depuis notre prise de fonction en 2014, nous avons instauré un paiement d'arrhes à la signature du contrat, qui permet de valider la réservation. Ceci nous a permis d'éliminer les réservations non-sérieuses et d'augmenter ainsi significativement les recettes, avec un taux d'occupations de plus de 80%

Nous avons également agité sur les dépenses, notamment en supprimant le coût de la prestation de nettoyage, en incitant les locataires aux bons nettoyages par le biais d'un état des lieux rigoureux et sous peine d'encaissement du chèque de dépôt de garantie par défaut. En plus, l'équipe municipale participe à des nettoyages périodiques qui permettent de garder une qualité de propreté.

Les travaux de réparations, d'amélioration et de maintenance, dans la mesure de nos moyens sont effectués par le personnel et/ou par l'équipe municipale, limitant les dépenses aux seuls achats de matériels. Je les remercie vivement pour leur engagement.

Lors de sa visite en 2012, la commission de sécurité a émis un avis défavorable sanctionnant une indifférence aux non conformités formulées lors de sa visite précédente en 2009. Le nouveau conseil municipal en 2014 décide d'effectuer les travaux énumérés dans le procès verbal évitant la mise en demeure, lors du contrôle de la commission en 2015 (visite tri-annuelle), l'avis défavorable a été levé. Ce suivi, aujourd'hui permanent, est bénéfique puisqu'il nous a permis de recevoir un avis favorable pour les 3 prochaines années.

Nous avons eu à résoudre un vice de fabrication au niveau de la chaufferie, à l'origine de l'installation de la seconde chaudière bois en 2013. L'entreprise Bilger est intervenue en 2016 pour procéder aux modifications dans les circuits de distribution vers le ballon tampon, et effectuer les réglages adaptés pour l'utilisation des copeaux de bois. Cette opération nous a été facturée 7 212€, mais les pierres réfractaires ont une durée de vie 3 fois plus longue et les bâtiments sont bien chauffés.

En 2018, nous avons installé la vidéo surveillance à la suite de continuelles dégradations autour de la salle des fêtes, ceci pour un montant de 7 900€.

Je vous souhaite une très bonne année 2019.

Didier Freyburger adjoint, en charge de la gestion de la salle « la Traubachoise »

INFORMATIONS DIVERSES

BUDGET 2019 et REALISATIONS 2019

Des travaux identifiés pour 2019, mais réalisés uniquement si notre trésorerie reste saine et que les subventions demandées soient accordées.

--Cette année nous devons faire face à l'augmentation du chapitre des participations au budget de fonctionnement:

1. le paiement à la communauté de communes de la somme de 27 212.50€ représentant la part de la commune pour le très haut débit (THD), planifié depuis 2017 (voir article fibre).
2. le paiement (imprévu) de 16 000€ au syndicat intercommunal scolaire (SIS). Cette demande d'augmentation de notre participation déjà importante de 101 000€, est pour palier au refus de la banque (organisme bancaire unique depuis la création du SIS !!) de renouveler la ligne de trésorerie qui permet le paiement de la facture du transport scolaire ainsi que de l'échéance bancaire du 1er semestre. Habituellement, cette avance de trésorerie annuelle est remboursée en fin d'année après l'obtention des subventions de la Grande Région et de l'Etat, ainsi que par les participations des 5 communes.

--Validée à ce jour, une extension de réseau d'éclairage public souterraine au bout de la rue de la chapelle, incluant également une gaine et une chambre de tirage pouvant accueillir la fibre optique pour desservir des riverains ainsi que des constructions ultérieures.

--Concernant les 2 programmes pluriannuels, nous effectuerons une pause pour l'équipement en leds de l'éclairage public et suite aux travaux du SIAEP (rue du réservoir), nous allons procéder au remplacement d'un poteau d'incendie.

--Une demande de subventions au titre de la DETR pour la réfection du chemin du Bodenweg après les travaux du SIAEP est en cours.

--Nous continuerons l'entretien des voiries.

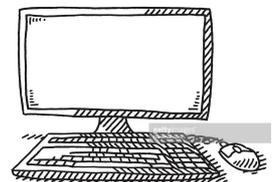
THD : LA FIBRE

Malgré un démarrage au début d'exploitation par la société Rosace un peu difficile durant la période estivale, vous êtes déjà nombreux à avoir souscrit un abonnement chez les différents opérateurs proposant le très haut débit. Des études sont en cours pour raccorder quelques maisons ou bâtiments encore référencés « isolés » notamment l'école maternelle et la salle communale.

Ce réseau THD tant attendu, avec cette vitesse constante de communication, est devenu une nécessité à l'heure où les services publics demandent de plus en plus aux entreprises et aux collectivités une dématérialisation de leurs documents.

Au départ du projet, la participation de la commune était de 175€ par prise soit un montant de 54 425€. Lors de la dernière réunion de la communauté de communes Sud-Alsace-Largue, les conseillers communautaires ont voté pour la prise en charge de la moitié de cette participation communale.

Au budget 2019, la somme de 27 212.50€ sera donc inscrite pour effectuer le paiement à la communauté de communes.



EPAGE « le Traubach »: Prévention des inondations

Afin de prévenir les phénomènes météorologiques intempestifs qui ont provoqué les inondations de 2016 et 2018, nous avons rencontré fin octobre en mairie le personnel de l'EPAGE chargé de la gestion des cours d'eau.

Plusieurs améliorations ont été évoquées, mais qui n'aboutiront qu'avec la bonne volonté et l'accord des riverains du Traubach : aménagement de zones inondables en amont pour réaliser des retenues lors des crues, incitations des agriculteurs à remettre en herbe les terrains bordant le ruisseau, nettoyage du cours d'eau, reprise et élargissement de quelques goulots d'étranglement identifiés sur des propriétés privées dans le village, etc

Une réunion publique sera organisée en 2019 avec les propriétaires et exploitants riverains pour les informer de la réglementation et échanger sur les possibilités d'aménagements volontaires.

INFORMATIONS DIVERSES (suite)

Défilé de la Saint Martin du 9 novembre 2018



A Traubach-le-Haut, la Saint Martin, sans le défilé des écoliers du même nom, ne serait pas vraiment la Saint-Martin...

En effet, l'affluence à cette manifestation ne faiblit pas au fil des années et les mines réjouies des écoliers ainsi que la présence, nombreuse, des familles témoignent de l'attachement à cette balade dès la tombée de la nuit dans quelques rues du village...

Les lampions, confectionnés en classe, sont fièrement portés par les élèves encadrés par leurs enseignants et éclairent le cortège ouvert par Saint Martin...

Le repas frugal (soupe de potirons et pain accompagnés de boissons chaudes) servi dans la cour de la Mairie à l'issue de la promenade constitue aussi un exercice bien rôdé : les élus y sont toujours nombreux et motivés pour la préparation, le service puis le rangement et contribuent ainsi à la réussite « conviviale » de cette manifestation.

Repas des Anciens

Le repas de Noël des Anciens a eu lieu cette année dès le 3 décembre et s'est déroulé en présence de 45 de nos aînés et de la plupart des élus dans la salle communale.

Sourires, retrouvailles, repas, animation musicale...constituaient les ingrédients nécessaires pour passer une belle journée d'échanges et d'évocations de souvenirs « d'antan »... A ce propos, il est à noter que Monsieur Fernand FREYBURGER, 93 ans, alerte résident de la maison de retraite de Sierentz, nous honore de sa présence chaque année et nous livre de nombreuses anecdotes...

Les élus, leurs conjoints et enfants, ont retroussé leurs manches et se sont activés, toujours dans une bonne ambiance, à assurer les préparatifs, le service, la vaisselle puis le rangement.

Les personnes de plus de 70 ans, n'ayant pu se rendre à ce repas, ont reçu le « colis de Noël » de la municipalité.



INFORMATIONS DIVERSES (suite)

COMMEMORATION de l'ARMISTICE de la GRANDE GUERRE



Cette cérémonie, toujours chargée d'émotion et de gravité (plus encore cette année du centenaire de la fin de la Grande Guerre), s'est déroulée devant le monument aux Morts de notre village à l'issue de la messe célébrée par le Père Olivier en présence des membres de l'UNC (Union Nationale des Combattants), des Pompiers du Val du Traubach et de nombreux villageois.

Dépôt de gerbe par les maires de Traubach-le-Haut, Traubach-le-Bas et Guevenatten puis lecture du message de la Secrétaire d'Etat aux Armées ont composé cette matinée de souvenirs.

Pour la deuxième année consécutive, les élèves d'une classe du RPI (sous la conduite de M. SCHITLLY, instituteur) ont entonné avec brio la Marseillaise puis l'Hymne à la Joie de Beethoven...



Distinction:



A Rouffach, le 4 décembre, à l'occasion de la cérémonie départementale de la Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers, le lieutenant Marcel Morillon, chef de corps du Val du Traubach, a été mis à l'honneur. Reconnu par ses pairs pour son engagement bénévole au centre de formation de l'école départementale, de chargé de mission et de représentant des centres de 1^{ère} intervention, le Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) lui a remis la médaille de la Sécurité Intérieure

En mon nom, au nom du Conseil Municipal et de toute la population de Traubach le Haut nous t'adressons, Marcel, toutes nos sincères félicitations.

INFORMATIONS DIVERSES (suite)

Pacte civil de solidarité



Depuis novembre 2017 l'enregistrement des PACS est transféré aux mairies. Le 1er, contrat enregistré en notre mairie le 13 mars 2018 est celui qui unit le conseiller municipal Jérôme Jouveaux à Caroline Torazzi. Pour cette « première », plusieurs collègues conseillers ont fait le déplacement et ont entouré les nouveaux pacésés.



Baptême républicain

BIANCHI
Mélinda,
fille de
BIANCHI
Romain et
BIANCHI
née
ANDRES
Corinne le
3 mars
2018

LE CLUB DES « JEUNES D'AUTREFOIS ».

Créé en 2003 par des jeunes retraités, le club des « Jeunes d'Autrefois » permet à ses membres de se retrouver pour des après-midis ludiques et conviviaux.

Leurs rencontres se déroulent à la fréquence de tous les 3 lundis et débutent à 14 heures dans la « petite salle » de la salle communale.

Au programme de ces rendez-vous, l'on trouve les jeux de carte (avec son emblématique jeu de la belote), les jeux de société (UNO...), le jeu du SCRABBLE qui compte de fidèles adeptes parmi les membres.

La partie récréative qui clôt ces après-midis n'est pas la moins importante et se décline en un goûter agrémenté de pâtisseries confectionnées à tour de rôle par les participants : c'est un moment d'échanges et de convivialité précieux...

2 à 3 fois par an, les « Jeunes d'Autrefois » organisent des sorties telles que repas carpes frites...

Au plus fort, leur nombre s'élevait à plus de 20 membres contre une bonne dizaine actuellement... Leur porte vous est donc grande ouverte : pour les rejoindre, pas de condition d'âge, pas besoin d'être l'as des jeux ; il suffit d'avoir envie de passer un agréable après-midi et de rencontrer d'autres personnes...

Toutes les idées d'activités sont les bienvenues...

Alors, rendez-vous le 18 février prochain pour découvrir les « Jeunes d'Autrefois ».



SAPEURS -POMPIERS



Chers habitants du Val de Traubach, cela fait un peu plus d'un an que les corps de première intervention des communes de Traubach le bas et de Traubach le haut se sont unifiés et nous pouvons d'ores et déjà dire que c'est une réussite. En effet les moyens humains réunis ont apporté de la disponibilité en journée non négligeable.

Nous pouvons constater jusqu'à ce jour une réponse opérationnelle positive sur les 63 interventions, que nous avons subies. (Nombre d'interventions sans celles lors épisodes climatiques)

Aujourd'hui nous sommes 23 sapeurs-pompiers à votre service, pour intervenir lors des accidents de la vie, des opérations diverses et des incendies. Nous sommes tous formés et nous prenons sur nos temps de loisirs pour maintenir nos compétences à un niveau minimal pour vous prodiguer les meilleurs secours possibles dans ces domaines.

Beaucoup de temps et d'énergie, mais quelle satisfaction quand nous pouvons contribuer à sauver une vie, à soutenir et aider nos concitoyens lors des catastrophes naturelles au mieux de nos possibilités, bref être présent quand vous en avez besoin.....

Venez nous rejoindre pour que nous arrivions ensemble à garder un secours de proximité pour tous nos proches et tous nos concitoyens.

A l'heure où tous les services de proximité disparaissent, prenons conscience que les secours de proximité c'est l'affaire de **NOUS TOUS, PRENONS NOUS EN MAIN !**

Si nous laissons disparaître notre service de secours de proximité, le temps d'attente de l'arrivée des secours sera considérablement augmenté et nous aurons certainement à déplorer des conséquences tragiques, soyons lucides ce sera en premier de notre faute.

Nous pouvons éviter cela ensemble!

Coup De gueule !

Il est difficile aujourd'hui de motiver les personnes à venir rejoindre le corps de première intervention, cela nécessite beaucoup d'engagement, de temps pour être formé et se maintenir prêt lorsque le besoin d'être secouru est nécessaire.

En général nous sommes toujours bien reçus lors de nos interventions, mais lors des dernières intempéries il y a eu quelques coups de gueules envers mes personnels.

Je peux comprendre le désarroi de chacun face à ces épisodes climatiques traumatisants et nous mettons en œuvre le maximum de nos possibilités avec le soutien du service départemental d'incendie et de secours et de tous les moyens des communes limitrophes.

L'un ou l'autre des sapeurs-pompiers interviennent parfois en priorité chez les autres, chez vous, avant de s'occuper de chez Lui !

Personne n'aime subir des agressions verbales et je pense que cela est intolérable.

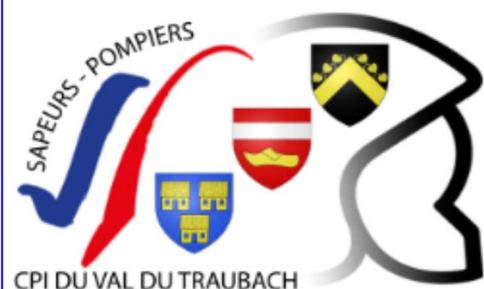
J'ai beaucoup de mal à retenir mes personnels lorsque ces incidents fâcheux surviennent, et je les comprends.

Ils ne sont pas là pour se faire engueuler.

Nous sommes tous volontaires mais surtout BENEVOLES (non payés).

Nous nous rendons disponibles le plus possible, en prenant parfois congé auprès de nos employeurs, pour être présent pour vous.

Alors si nous voulons garder notre secours de proximité, soyons tous ensemble unis dans les moments difficiles et ne perdons pas notre énergie dans des prises de gueules !



Merci aux trois municipalités pour leur soutien sans faille.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, et nous restons à votre service en espérant que vous n'en ayez pas besoin.

Chef de Corps Ltn Marcel MORILLON
CPI du Val Du Traubach
Courriel : Marcel.morillonsp@gmail.fr



Y penser c'est naturel...
Le faire, c'est essentiel !

L'association des Donneurs de Sang de Traubach et Environs a décidé, l'année dernière, d'offrir un cadeau à tout nouveau donneur. Nous avons également commencé à élaborer les repas nous-mêmes. Avec ces deux nouveautés, je suis fier de vous annoncer que, sur les trois premières collectes de l'année, nous avons accueilli 15 nouveaux donneurs, ce qui a entraîné une augmentation générale de 32% (141 donneurs en 2017 187 en 2018).

Mon souhait, comme je l'ai suggéré lors de l'Assemblée Générale du 15 avril est, que l'on puisse compter comme membre du comité, un représentant de chacune des 13 communes qui composent l'association, afin que les informations soient mieux diffusées et que le nombre de donneurs augmente encore et toujours. J'espère avoir des candidatures



Les récipiendaires

Médaille d'or: avec palmes pour plus de 100 dons: Fernand Meyer.

Médaille d'or: pour plus de 75 dons : Alice Baillod.
Médaille d'argent pour plus de 45 dons : Stéphanie Joubard.

Médaille de bronze: 1er ou 2e ou

3e niveau : Jordan Berra, David Burger, Julie Bur-

ger, Louis Dietemann, Valérie Dietemann, Marguerite Fessler, Jean-Michel Finck, José Finck, Cédric Freyburger, Pascal Giljean, Margaux Gracyasz, Serge Greyenbihl, Claire Hellstern, Céline Jouvenceaux, Florian Kaegy, Gérard Muller, Régine Munier, Aurélie Rauber, Céline Richert, Françoise Rinner, Chloé Schmitt, Marc Schmitt, Laurence Steinbach, Martine Walter.

Dates des collectes 2019: **27 Mars 2019**
18 Septembre 2019
17 Juillet 2019
30 Décembre 2019



Nous avons organisé une fête de la bière le 20 octobre 2018 à la salle des fêtes de Traubach-le-Haut. Je tiens à remercier le comité et les bénévoles qui ont permis que cette soirée soit une réussite, pour une première. Merci également à toutes les personnes qui se sont déplacées pour passer un agréable moment de convivialité.

Le Loto Gastronomique aura lieu le **Samedi 02 Février 2019** à partir de 20 heures au Foyer Paroissial.

Les cartes de membres 2019, au prix de 10 €, sont disponibles auprès du Président, ainsi que lors des collectes.

En tant que président, je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2019.

Santé, bonheur, joie, et réussite.

Un Viel Gleck fer s'neia Jahr
Jean-Michel FINCK



SIAEP TRAUBACH ET ENVIRONS

L'année 2018 a été une année importante pour notre syndicat, les projets définis en 2017 ont été rondement menés et devraient se terminer fin 2018 début 2019.

Le gros projet démarré cette année est celui de la sécurisation de notre réseau sur la commune de Traubach le Haut et en particulier dans la zone de captage des eaux.

Le chantier a commencé le 28 juin dans des conditions optimales grâce à une météo plus que clémente, la pose de la nouvelle conduite d'adduction en Ø 150 en remplacement de l'ancienne conduite Ø 125 fragilisée par les années et plusieurs ruptures nous ont contraints à faire ces travaux.



La nouvelle conduite d'une longueur de 616 ml a été posée le long du chemin forestier à partir de la réserve enterrée avant le surpresseur.

Un nouveau tracé a été défini

à travers la forêt jusqu'au nouveau collecteur installé en contre-bas de l'ancien qui est devenu obsolète.



Le coût de cette première tranche de travaux nous est revenu à 263 784.00 € HT. La suite des opérations dans la zone de captage concernent la rénovation des siphons des puits et le renouvellement des conduites de liaison dans le champ captant.

SIAEP TRAUBACH ET ENVIRONS (suite)

La suite du chantier de sécurisation concernera plus particulièrement le village de Traubach le Haut où nous allons remplacer la conduite de Ø 125 qui passe actuellement dans des parcelles privées. La nouvelle conduite empruntera la rue des écoles, le rue de Masevaux avant de remonter vers le réservoir de tête du Syndicat. Nous reprendrons de nombreux branchements existants et poserons les nouvelles bornes de comptage en limite de propriété. Le coût de ces travaux est estimé à 238 731.00 € HT. Total TTC : 639 426.00 €

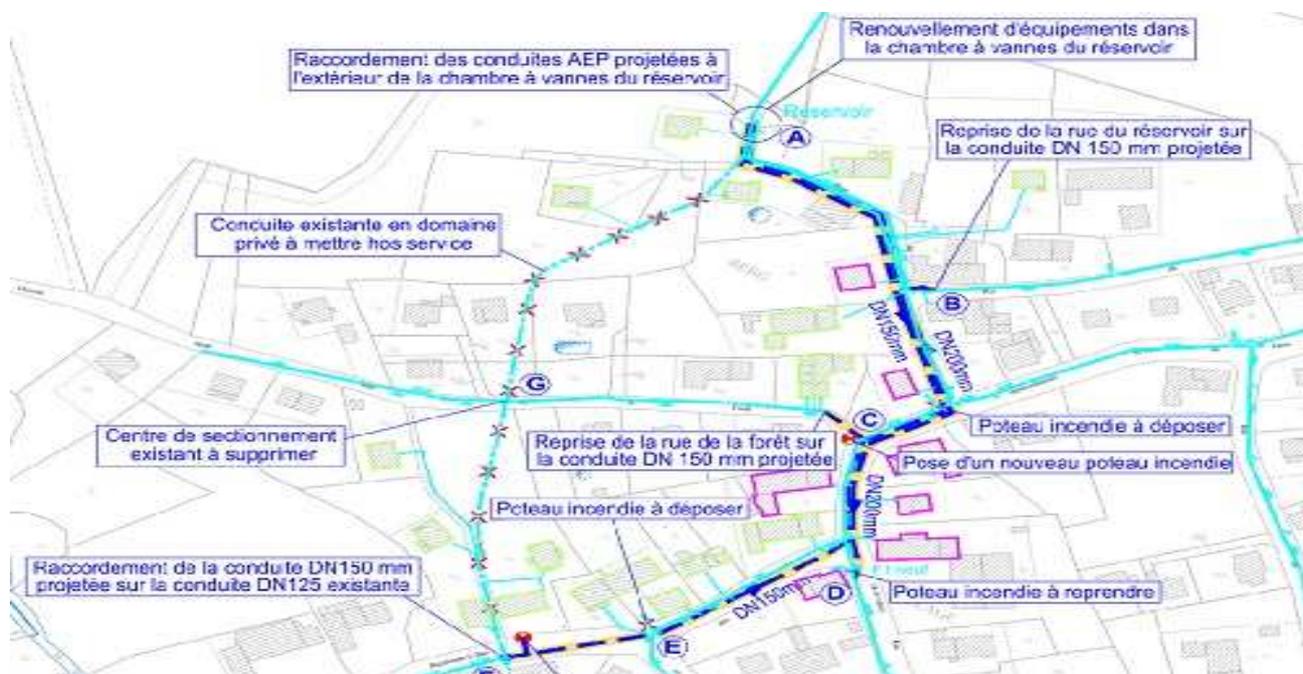
Ces travaux seront financés de la façon suivante :

Fonds propres : 189 546.00 €

Emprunt : 250 000.00 €

Subvention Agence de l'eau : 155 462.00 €

Subvention du conseil départemental (solidarité urbain-rural) : 44 418.00 €



D'autre part les travaux de maintenance du réseau, de rénovation et nouveaux branchements se poursuivent dans les 4 communes du Syndicat.

Pour Gommersdorf : 4 nouveaux branchements et 17 vannes d'arrêt changées chez les propriétaires. Un audit a été réalisé sur la commune de Gommersdorf et plus particulièrement dans la rue de Dannemarie, concernant la pression et le débit qui restent un souci pour les abonnés de cette rue. Nous sommes entrain de réfléchir à une solution pour améliorer cette situation et nous pensons que nous devrions régler ce problème en 2019.

Pour Traubach le Bas : 3 nouveaux branchements ont été réalisés.

Pour Traubach le Haut : 9 nouveaux branchements ont été réalisés sur l'ensemble de la commune. La commune est aussi bien impactée par les travaux de sécurisation du réseau dans le village.

Pour Wolfersdorf : Année calme seuls les branchements pour le bâtiment communal ont été mis en place au cours de cette année.

Voilà en quelques mots le résumé de l'activité de notre Syndicat sur les 4 communes.

Le comité directeur, le vice-président et moi-même vous souhaitons une bonne année 2019.

Le Président

Francis ROBISCHUNG

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 27 juin 2018 à Mulhouse
Léanah EICHHOLTZER, fille de DIDIERLAURENT Tony
et EICHHOLTZER Virginie

Le 15 août 2018 à Mulhouse
Luana Danièle Nathalie FERCOQ, fille de FERCOQ Yannick
et MARTIN Dalila

Le 28 octobre 2018 à Mulhouse
Malone Philippe YEYE, fils de WILLIG Karine



MARIAGES



Le 8 septembre 2018 à Eglingen
SCHEUBEL Anthony et SCHMITT Betty



PACS



Le 13 mars 2018 JOUVENCEAUX Jérôme et TORAZZI Caroline

Le 25 juin 2018 SPICK Josy et MICHELS Marie-Line

DECES

Le 30 juillet 2018

FREYBURGER veuve KAYSER
Anne-Marie à l'âge de 90 ans
à MULHOUSE

Le 30 août 2018

BITSCH veuve LIEBENGUTH
Marie-Jeanne à l'âge de 86 ans
à BELLEMAGNY

Le 25 octobre 2018

WIOLAND Roger à l'âge de 86 ans
à TRAUBACH LE HAUT

Le 12 novembre 2018

CARNIEL épouse HARTMANN
Lucienne à l'âge de 60 ans
à MULHOUSE



ILS NOUS ONT QUITTES.....

Le 25 octobre 2018, Roger WIOLAND nous quittait à l'âge de 86 ans...

Maire de notre village de 1968 à 1983, Maire Honoraire, il a œuvré pour le développement de notre village en portant de nombreux projets.

Citons, entre autres, la construction d'un bâtiment scolaire avec préau, la réalisation des premiers travaux d'évacuation des eaux pluviales, la pose de trottoirs le long de la rue principale, l'installation d'un chauffage central au fuel dans le bâtiment mairie-école...

Il a aussi apporté son soutien au Corps Local des Sapeurs-Pompiers et contribué à la création de l'Association des Donneurs de Sang du village.



Le 12 novembre 2018, le glas a, à nouveau sonné : cette fois pour annoncer le décès de Lucienne HARTMANN...

Elle venait d'avoir 60 ans un mois plus tôt.. Elle a été notre employée communale depuis 1995. D'une grande conscience professionnelle, elle a pris à cœur ses fonctions et ne comptait pas ses heures pour l'entretien des bâtiments et bureaux de la commune.

De même, toute une génération d'élèves et d'enseignants ont apprécié de trouver chaque matin leur salle de classe rangée, nettoyée à la perfection. Elle avait un profond respect des locaux et du mobilier et

n'hésitait pas à sensibiliser les occupants à prendre soin du matériel en leur prodiguant ses conseils.

Depuis 2 ans, elle se battait contre la maladie qui ne lui laissa que peu de répit et l'emporta ce 12 novembre...

Nous garderons de Roger et de Lucienne le souvenir de 2 personnes attachées et dévouées à leur village...

GRANDS ANNIVERSAIRES 2018



Mr RINNER Lucien
le 08 janvier: 90 ans

Mr Jean-Jacques ZINK
le 30 janvier: 80 ans



Mme Anne-Marie KAYSER
le 04 février: 90 ans



Mr Xavier WIOLAND
le 03 mars: 85 ans

Mr Robert BRUN
le 17 décembre: 85 ans



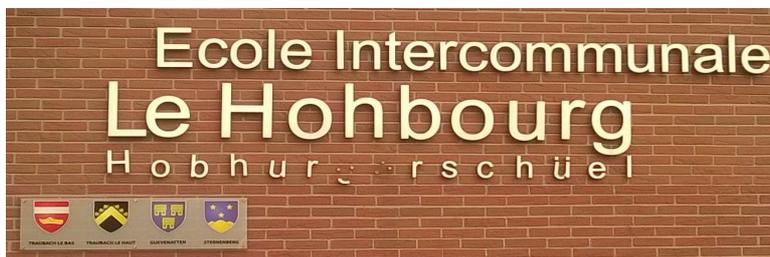
GRANDS ANNIVERSAIRES 2019

FREYBURGER Marie-Anne	87 ans	le 8 janvier
RINNER Lucien	91 ans	le 8 janvier
BRUNGART Marie-Rose	83 ans	le 14 janvier
RINNER Gérard	85 ans	le 20 janvier
GRUNFELDER Renée	82 ans	le 30 Janvier
ZINK Jean Jacques	81 ans	le 30 Janvier
MUTZ Yvonne	88 ans	le 01 février
FREYBURGER Jean Pierre	82 ans	le 18 février
WIOLAND François-Xavier	86 ans	le 03 mars
STEIN Marie	88 ans	le 03 mars
DIETEMANN Virginie	88 ans	le 07 mars
WIOLAND Emilienne	85 ans	le 14 mars
WIOLAND Paulette	85 ans	le 26 mars
WIOLAND Anne Reine	92 ans	le 26 mars
DE ALMEIDA Francisco	82 ans	le 04 mai
BRUN Jeanne	84 ans	le 13 mai
FREYBURGER Agnès	84 ans	le 17 mai
RINNER Bernardine	94 ans	le 23 mai
RINNER Nicole	80 ans	le 24 mai
FREYBURGER Marie-Rose	83 ans	le 10 juin
FREYBURGER Pierrette	87 ans	le 03 juillet
BLONDE Léon	85 ans	le 11 juillet
POINCOT Gérard	90 ans	le 05 août
DIETEMANN René	83 ans	le 12 août
WEISS Gaston	83 ans	le 04 octobre
FREYBURGER Jean Martin	89 ans	le 07 novembre
FREYBURGER Anne-Marie	87 ans	le 21 novembre
FREYBURGER Gérard	84 ans	le 23 novembre
BRUN Robert	86 ans	le 17 décembre
FREYBURGER Arthur	87 ans	le 31 décembre
FREYBURGER Fernand	94ans	le 31 décembre



DEGRADATIONS ET INCIVILITES

Y EN A ASSEZ !!! STOP !!! TOLERANCE ZERO !!!



Vandalisme en date du:
← 10 Mars 2018

Ci-dessous en date du:
19 juin 2018

Coût: 2674 €



3
Descentes
de
gouttières
aplaties par
des coups
de pieds.

Coût:
888€



Des actes d'incivilités de plus en plus graves et de plus en plus fréquents se produisent dans notre village, notamment dans la rue des Sources, autour de la Salle Communale et de l'école, dans la cour de la mairie et sur l'aire de jeux...

Des dépôts sauvages: gravats, plastiques, sacs poubelle, pneus sont retrouvés dans nos chemins communaux



Panneaux arrachés le long de la rue des sources.
Coût: 188 € matériel + heures de reprise



Au-delà de la colère et du découragement voire de l'écœurement qu'engendrent ces méfaits auprès des élus, qui consacrent de nombreuses heures de leur temps libre et de leurs vacances à la sécurisation et à l'embellissement du village, ils entraînent aussi des dépenses de réparations qui amputent le budget communal... et par conséquent, **VOTRE** budget !!!
Ces dépenses retardent d'autres projets



Mégots, bouteilles plastiques, canettes, graffitis.



Mur tagué



Vitre brisée



Cendrier arraché



Panneau arraché

Cour de la mairie: imaginez vous de devoir nettoyer l'environnement de votre lieu de travail avant d'accéder à votre poste !!!!!



Tags sur mobilier de l'aire de jeux



Entrée chaufferie salle pris comme urinoir.

Annuellement, la reprise de ces incivilités (en incluant ceux de la plate-forme des déchets verts) représente environ 90 heures empêchant l'affectation de notre employé municipal à d'autres tâches.



Dépense de déchets verts à côté de la benne

Constatant que les dégradations résultent de rassemblements de motos effectuant, entre autres, des rodéos créant des nuisances sonores, nous avons déjà pris un arrêté municipal visant à interdire l'accès de la cour de la mairie tous les jours à partir de 18 heures et totalement les week-ends (coût pour la mise place de serrures; 247,62€).... au détriment de l'accès à la cabane à livres. D'autres arrêtés régissent également le parking de la salle des fêtes et du groupe scolaire ainsi que l'aire de jeux. Nous sommes déterminés à combattre ce vandalisme gratuit...notre tolérance arrive à ses limites. La lutte contre ces incivilités est l'affaire de chaque habitant... Soyez des riverains **citoyens, vigilants et responsables** ; si vous êtes **témoins de faits de détériorations**, n'hésitez pas nous communiquer vos observations, voire à la gendarmerie lors de ses rondes.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

TAXI DES AÎNÉS
Ma mobilité facilitée

50%
de votre trajet est pris en charge par votre collectivité
dans la limite de 150€, par an et par personne

QUOI ? Un service de transport à la demande mis en place par la communauté de communes Sud Alsace Largue avec un accompagnement financier de la collectivité

QUI ? Toute personne, habitant le territoire de la communauté de communes Sud Alsace Largue, âgées de 75 ans et plus.

Comment S'INSCRIRE ?
En remplissant le formulaire sur internet
OU en me rendant dans ma Mairie ou au siège de la communauté de communes avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et un RIB.

Comment ça MARCHE ?

- Je m'inscris impérativement auprès du service Pôle Action Sociale
- Je planifie et effectue mon trajet avec la société de taxi de mon choix
- Je paie l'intégralité de ma course et demande un justificatif
- Je demande mon remboursement de 50%** à l'interco :
 - Avant le 30 septembre de chaque année.
 - A tout moment si j'atteins le plafond subventionnable en cours de période.

Pour quels TRAJETS ?

- Tous les trajets à l'intérieur du territoire intercommunal*
- Les trajets pour raisons médicales vers les hôpitaux d'Altkirch, Mulhouse, Belfort et Trévenans hors du territoire intercommunal et vers des maisons de repos et de convalescence*

** Le règlement du service est téléchargeable sur le site internet de la communauté de communes
* à l'exception des trajets pris en charge par des organismes de type sécurité sociale, MSA, mutuelles...

SUD ALSACE LARGUE
communauté de communes

SUD ALSACE LARGUE
03 89 07 24 24
sudalsace-largue.fr

Communauté de Communes Sud Alsace Largue
7 rue de Bôle 68210 DANNEMARIE
03 89 07 24 24 / info@sudalsace-largue.fr

Pour obtenir les modalités et le règlement de fonctionnement « de taxi des ainés » prenez contact avec la communauté de communes **SUD-ALSACE-LARGUE**
Tél: 03 89 0724 24 mail: info@sudalsace-largue.fr Site internet: sudalsace-largue.fr

INSEE: Chiffre à retenir: 615

C'est la population totale de notre commune suite au recensement effectué l'année dernière. Elle réside dans 254 logements. Un chiffre qui reste plutôt stable par rapport au dernier recensement de 2014 (620 habitants), tandis que le nombre de logements augmente (+14) : une évolution justifiée par le remplissage des « dents creuses » (terrains en attente de construction à l'intérieur du village).



RECENSEMENT
DE LA
POPULATION

Si vous souhaitez consulter nos prochains bulletins communaux sur votre ordinateur, merci de communiquer votre adresse mail au secrétariat de mairie.

INFOS - COMMUNICATIONS - INFOS

Dates à retenir 2019

- ♦ **Loto gastronomique** par les Donneurs de Sang : le 02/02/2019
- ♦ **Les gestes qui sauvent** : le 03/02/2019
- ♦ **Repas carpes-frites** par l'Amicale des Sapeurs Pompiers : le 10/3/2019
- ♦ **SchollaberaFascht** par l'association Culture et Loisirs : le 15/06/2019
- ♦ **Apéritif offert** par la municipalité après la messe de la fête patronale : le 23 juin 2019
- ♦ **Saint Martin** : le 08/11/2019

L'Opération « **HAUT-RHIN PROPRE** » et la **Journée Citoyenne** seront reconduites mais les dates ne sont pas encore définies; elles seront communiquées ultérieurement.

Venez découvrir les gestes qui sauvent !!



Rendez-vous
Le **dimanche 3 février 2019**
à partir de 9h00 entrée libre

Mairie de
TRAUBACH LE HAUT
Salle des élections

Venez vous former aux
gestes simples pour

SAUVER UNE VIE



Cahier de doléances

Dans le cadre du grand débat national institué par le Président de la République, un cahier de doléances est à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie. Il est destiné à recueillir vos doléances et/ou propositions qui seront centralisées par la Préfecture. Il est accessible aux heures d'ouverture de la mairie.

